

BESTIAIRE MORAL DIT « DE GUBBIO »

Présentation, traduction et notes
par Sylvain TROUSSELARD



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2022

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

Le *Bestiaire moral* dit «*de Gubbio*» est un ensemble de soixante-quatre sonnets retrouvés presque par hasard dans une bibliothèque privée à la fin du XIX^e siècle. Présent dans un seul témoin manuscrit, il pose un certain nombre de problèmes pour les philologues qui se sont penchés sur ce texte afin d'en établir l'édition.

Le *Bestiaire moral* constitue un hapax dans la littérature italienne des origines. Il s'agit, en effet, du seul bestiaire rimé de l'ensemble de la production littéraire italienne des XIII^e et XIV^e siècles. Il existe deux autres bestiaires, le bestiaire toscan et sa version en vénitien¹, tous deux en prose. La tradition italienne est donc bien mince et ne semble pas avoir eu un impact important sur l'ensemble de la production littéraire si on considère la tradition manuscrite qui nous a transmis ces textes. Pour ce qui est du bestiaire, le seul manuscrit qui nous soit parvenu est le VE. 477², découvert à Gubbio, d'où le qualificatif qui lui est attribué par la tradition et remis en cause depuis plusieurs années.

Le corpus entre pleinement dans l'espace de la littérature morale et didactique, comme c'est le cas d'un grand nombre de bestiaires antiques et médiévaux. Face à une tradition

¹ Il nous faut préciser que le bestiaire vénitien est une traduction particulière puisque la langue utilisée conserve, à bien des égards, des traces de la langue toscane. Voir *infra* pour les références dudit manuscrit.

² Manuscrit VE. 477 de la Bibliothèque Nationale Centrale (BNC) de Rome, f. 113r-127v.

européenne médiévale importante³, la production italienne reste assez limitée, tant par le nombre de textes qui nous sont parvenus que par l'originalité du traitement mis en œuvre. Il semble essentiel de prendre en considération la tradition morale et didactique et les objectifs qu'elle sert pour comprendre de quelle manière la forme du bestiaire peut s'y retrouver. À ce titre, il faut rappeler que la désignation de « littérature morale et didactique » intègre une production à la fois importante et diversifiée. Cette complexité est le résultat d'une situation culturelle et politique spécifique.

Dans la seconde moitié du XIII^e siècle, en Toscane, nous connaissons deux exemples emblématiques de la figure de l'intellectuel, celle de Bono Giamboni, auteur d'un traité sur les Vices et les Vertus⁴ et, face à lui, Brunetto Latini, auteur de plusieurs poèmes didactiques et d'un long traité, le *Trésor*⁵ rédigé en français lors de son exil en France. Ces textes, pour emblématiques qu'ils soient, révèlent clairement la volonté de redécouvrir, de transmettre et d'articuler une tradition antique, ou plus simplement lointaine, à une réalité intellectuelle renouvelée au sein de laquelle les auteurs tentent,

³ Il est important de rappeler l'ensemble de la production médiévale tant en latin qu'en langues vernaculaires. La production latine, tout d'abord, avec le *Fisiologus* (connu dans sa forme en langue latine et non dans sa version originelle en grec), mais aussi les *Étymologies* d'Isidore de Séville, Gervais de Tilbury, Hugues de Saint-Victor ou encore Albert Le Grand. En langue française, il est essentiel de rappeler une production qui a servi de modèle à bien des égards, notamment avec Richard de Fournival, Guillaume de Normandie, Pierre de Beauvais et Philippe de Thaün. Pour ce qui est de la production en langue italienne, on citera le bestiaire de Chiaro Davanzati, celui de Brunetto Latini, le *Mare amoroso*, Cecco d'Ascoli, *Il bestiario toscano* ou encore, et dans une moindre mesure, *Il Bestiario valdese*.

⁴ Bono Giamboni, *Le livre des Vices et des Vertus*, éd. Cesare Segre, Traduction Sylvain Trousselard et Elisabetta Vianello, Introduction, notes et bibliographie de Sylvain Trousselard, Paris, Classiques Garnier, 2013, 258 p.

⁵ Brunetto Latini, *Li livres dou trésor*, édition critique par Francis J. Carmody, Genève, Slatkine Reprints, 1998, 458 p.

autant que faire se peut, de mettre à disposition des modèles qu'ils ont adaptés à la nouvelle réalité sociale et politique de l'Italie centrale. On pourra à ce titre évoquer le travail de traduction de Bono Giamboni⁶ et le traité sur l'amitié de Brunetto Latini⁷, réécriture directe du traité en latin de Boncompagno da Signa⁸ et, plus loin, du traité cicéronien⁹. Avec ces textes, c'est la langue vernaculaire qui semble prendre le pas sur celle des doctes pour une transmission plus immédiate d'un patrimoine qui se répand dans la péninsule et, plus largement, en Europe. Il est évidemment possible d'analyser le bestiaire moral à l'aune de ces perspectives d'écriture où il s'agit d'atteindre un public élargi avec des textes dont la finalité sera une lecture ou une récitation. La dimension orale des sonnets est d'ailleurs largement repérable dans la forme strictement linguistique et dans la métrique souvent mise à mal, dont on peut dire qu'elle constitue, pour une part, le résultat de l'activité du copiste mais, aussi et surtout, pour une autre part, le résultat d'une oralité recherchée et appuyée par des jeux de sonorités qui s'éloignent de la poésie très formalisée et normalisée que l'on retrouve par exemple dans la production dite courtoise. Dans le bestiaire moral, les irrégularités métriques finissent par être légion puisque nous n'avons qu'un quart des vers en véritables hendécasyllabes. Ainsi, même si nous devons prendre en considération le fait que le copiste ait adultéré un certain nombre de vers, il n'en demeure pas moins que le texte donnait lieu à une lecture libre.

⁶ Bono Giamboni, *Dell'arte della guerra di Vegezio Flavio*, Libri iv (volgarizzamento da), Firenze, Marenigh, 1815, 270 p.

⁷ Brunetto Latini, *Il Favolello*, in *Langages, Politique, Histoire. Avec Jean-Claude Zancarini*, sous la direction de Romain Descendre et Jean-Louis Fournel, Lyon, ENS éditions, 2015, p. 215-226.

⁸ Boncompagno da Signa, *Amicitia*, edizione a cura di Sarina Nathan, Roma, La Società filologica romana, 1909, 90 p.

⁹ Cicéron, *L'amitié*, traduit par Robert Combès, introduction et notes de François Prost, Paris, Les Belles Lettres, 1996, 158 p.

Le texte sert donc de point de départ à une glose explicative, à un prolongement pour son lecteur. Sa forme entre alors dans l'espace didactique de la transmission et son contenu, essentiellement religieux, aura pour objectif d'élever les âmes, de rectifier les comportements et d'uniformiser une pratique religieuse chrétienne.

Le *Physiologus* comme source commune en Italie

L'auteur d'un des tout premiers bestiaires français, le picard Pierre de Beauvais¹⁰, après avoir signalé le titre de son œuvre dans sa brève introduction, avertit le lecteur que toutes les créatures de Dieu furent faites pour l'homme afin que ce dernier pût en tirer des exemples de religion et de foi. C'est sur ces propos que se fonde la quasi totalité des textes latins ou vulgaires qui sont à l'origine du « genre » médiéval du bestiaire. Ces textes, bien que fort différents dans leur structure, leur style, leur ton et leur contenu, trouvent leur source dans le *Physiologus* grec¹¹, ils constituent des versions modifiées, altérées, amplifiées tantôt par le nombre d'animaux présentés, tantôt par le type ou encore par le traitement dont ils font l'objet. Le texte grec anonyme ne comporte aucune indication quant à sa date et son origine reste incertaine. On suppose qu'il fut rédigé en Égypte, à Alexandrie, entre les second et troisième siècles après J.-C. Il se compose, dans sa version originelle, de quarante-huit (pour la version la plus ancienne) ou quarante-neuf chapitres consacrés aux animaux, aux pierres et aux plantes organisés sans ordonnancement précis. Dans de rares cas, nous trouvons des juxtapositions fondées sur l'affinité des 'natures' décrites. La structure de chaque chapitre est

¹⁰ Pierre de Beauvais, *Le Bestiaire*. Version longue attribuée à Pierre de Beauvais éditée par Craig Baker, Paris, Champion, 2010, 472 p.

¹¹ Francesco Zambon, pour son édition du *Physiologus*, s'est appuyé sur le travail de traduction de Francesco Sbordone, *Physiologus*, Milano, S.A. editrice 'Dante Alighieri', 1936, CXIX-332 p.

parfaitement bipartite : l'une s'attache à décrire l'animal dans un comportement, une nature spécifique qu'on lui reconnaît de manière courante ; il s'agit ensuite d'associer ladite nature à une attitude chez le fidèle afin de mettre en place un système établi sur le modèle de l'analogie pour construire une démonstration mystique et théologique. Le binôme repose sur le principe de la description scientifique et de l'allégorie. Il est évident que la première partie, même si elle occupe un espace tout aussi important dans la structure du texte, n'est que le préalable de la seconde. L'allégorie mise en place dans la seconde partie du texte a une visée morale que la description 'scientifique' n'envisage pas. L'attention se focalise donc sur la seconde partie, allégorique, qui reprend régulièrement des paraboles bibliques pour les vulgariser.

Dans cette perspective, l'œuvre se transforme très rapidement en un manuel doctrinal chrétien et a tendance à faire disparaître son autre caractéristique qui serait, *in fine*, la synthèse d'un savoir commun. Ces connaissances, même si elles constituent l'un des éléments des textes, subissent une transformation symbolique, universelle et allégorique dont l'objectif est celui de l'élévation des âmes et d'un exposé des doctrines bibliques. Le *Physiologus* n'est plus dès lors un texte naturaliste, il doit être entendu comme une exégèse de la nature humaine selon les canons de la foi chrétienne. Si on se réfère aux écrits de l'école d'Alexandrie, de Clément à Origène en particulier, le terme de *physiologia*, au-delà de son sens courant d'étude de la nature,¹² signifie davantage 'initiation' grâce à la connaissance des propriétés des créatures et à la parfaite connaissance des Écritures. Sans se pencher sur une étude fondée sur la

¹² Emprunté au latin classique *physiologia* « les sciences naturelles, la physique », lui-même du grec φυσιολογία « recherche ou dissertation sur les choses de la nature », dér. de φυσιολόγος « philosophe naturaliste, c'est-à-dire qui s'occupe des choses de la nature », comp. de φύσις « nature, manière d'être » et de λόγος « discours, récit » de λέγειν « parler, dire ».

conception néo-platonicienne du christianisme, courante chez saint Paul, il s'agit d'une vision qui, par le biais des auteurs chrétiens et sa perspective morale, s'impose dans toute la culture médiévale en subordonnant durablement l'étude des sciences naturelles à la théologie. Toute chose, au Moyen Âge, comporte en soi, avant toute autre fonction et au-delà de l'apparence visible, celle du signe plus ou moins défini du miroir de la vérité spirituelle ou de l'enseignement de la morale et de la vertu. Il n'est donc pas inutile à ce stade de revenir à la structure du *Physiologus* où nous trouvons vingt-sept chapitres, sur un total de quarante-neuf, faisant usage de la citation. Ces dernières, extraites de la Bible, ouvrent cette structure d'exposition des qualités de l'animal traité, liée au sujet dont il est question, et elle est suivie d'un commentaire mystique et religieux. Rappelons en outre que les bestiaires – le *Physiologus* n'en est en rien exclu – regorgent d'animaux, de plantes ou encore de pierres fabuleux et les exemples, même les plus courants, décrivent souvent des propriétés ou des comportements fantastiques. Cette caractéristique, régulièrement présente dans l'Antiquité, est soumise aux interprétations allégoriques et morales. Comme le souligne saint Augustin, ce qui importe pour l'homme est de mettre en pratique le sens d'une image sans devoir enquêter sur son caractère de vérité.

Le Bestiaire moral dit 'de Gubbio'

Le *Bestiaire moral* fut aussitôt considéré par la critique (Monaci et Mazzatinti, Romano) comme l'œuvre d'un copiste de Gubbio. Depuis l'étude d'Agostini, publiée en 1978 à l'*Accademia della Crusca*¹³, la langue du manuscrit découvert à Gubbio relève davantage de la région de Città di

¹³ Francesco Agostini, *Testi trecenteschi di Città di Castello e del contado*, Presso l'Accademia della Crusca, Firenze, 1978, p. 101-105.

Castello et, contre l'avis des premiers critiques (Monaci et Mazzatinti), il pourrait avoir été rédigé au début du XIV^e siècle. Ce corpus occupe une place très particulière face aux textes du genre, en prose et en vers, notamment par le choix d'une structure formelle originale construite en soixante-quatre sonnets. Comme le soulignent le choix métrique, le style, des syntagmes spécifiques et le lexique, nous pouvons relever une facture issue de la louange et de la lyrique amoureuse du XIII^e siècle, comme le précise Luigina Morini¹⁴. Cela étant, dans son édition du *Bestiaire moral*, Annamaria Carrega¹⁵ nuance considérablement ce propos en soulignant qu'il n'est pas possible d'affirmer que des 'éléments organiques' existent réellement pour relier entre eux ces sonnets en dehors, peut-être, des animaux présents dans plusieurs textes de la période qui nous intéresse. Cette coloration révèle cependant que l'auteur devait avoir une réelle connaissance de la production littéraire de son temps. La lyrique courtoise semble, de cette manière, se retrouver dans les contenus qui vont même jusqu'à atteindre le choix des animaux traités et/ou de certaines de leur nature, rencontrés uniquement dans une réalité littéraire, lyrique de surcroît, et surtout absents des canons traditionnels des bestiaires. À ce titre, des analogies dans les thèmes et les formes ont été relevées avec ce que la critique appelle le bestiaire de Chiaro Davanzati¹⁶ qui décrit vingt-sept propriétés d'animaux dans autant de compositions, mais il faut aussitôt préciser que ces éléments sont utilisés dans le cadre de métaphores érotiques issues du modèle provençal de la poésie des troubadours et, successivement, de celui de l'école sicilienne. Ces animaux, qui semblent appartenir davantage à un hypertexte commun à toute la période, se

¹⁴ Luigina Morini, *Bestiari medievali*, Torino, Einaudi, 1996, p. 389.

¹⁵ Annamaria Carrega, *Le proprietà degli animali, Bestiario moralizzato di Gubbio* (a cura di), Genova, Costa & Nolan, 1983, p. 19-20.

¹⁶ Chiaro Davanzati, *Canzoni e sonetti*, a cura di Aldo Menichetti, Torino, Einaudi, 2004, xix-196 p.

retrouvent dans d'autres textes comme le *Detto del Gatto lupesco*¹⁷ par exemple, ou encore le *Tesoretto*¹⁸ de Brunetto Latini. L'argument reste donc valide, mais partiellement, et une réelle prudence s'impose pour ce qui est d'une filiation directe ou non. On soulignera donc un réel ancrage au sein d'une culture commune et une pratique de la métaphore animale courante dans la production littéraire de l'époque qui nous concerne. Le corpus, quant à lui, comme le souligne Carrega, représente une tentative d'épuisement des matériaux mis à disposition par la tradition physiologique et encyclopédique qui, pour le cas, reste absolument absente de l'expérience de Davanzati pour son 'bestiaire'¹⁹.

Pour le *Bestiaire moral*, il est évident que le choix métrique de l'auteur comporte un travail important de remaniement et d'adaptation des sources. Chaque sonnet se consacre à un animal, rarement deux qui ne se suivent d'ailleurs pas nécessairement mais qui offrent cependant l'étude de deux caractères distincts. Face aux choix littéraires, et surtout métriques, la forme du sonnet impose *de facto* des contraintes qui vont dans le sens d'une hiérarchisation et d'une synthèse des informations concernant les animaux traités. L'espace limité du sonnet implique dès lors des orientations spécifiques dans le traitement des informations et conduit à une élimination presque systématique d'une ou de plusieurs caractéristiques. Ces choix ont inévitablement des répercussions parfois négatives sur le discours lui-même et sur la lecture des textes. Ainsi le texte semble davantage reposer sur l'allusion, la référence extratextuelle pour 'ne pas

¹⁷ *Il gatto lupesco e il mare amoroso* a cura di Annamaria Carrega, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 2000, 97 p.

¹⁸ Brunetto Latini, *Poesie* a cura di Stefano Carrai, Torino, Einaudi, 2016, XXI-174 p.

¹⁹ Chiaro Davanzati, *op. cit.* : le *cerf* du sonnet 24, le *phénix* du sonnet 28, le *papillon* du sonnet 29, l'*unicorne* du sonnet 31, la *salamandre* du sonnet 32, la *panthère* du sonnet 33, le *tigre* du sonnet 34 et le *castor* du sonnet 35.

raconter directement⁷. Plusieurs références sont tuées et la démonstration logique et descriptive, pourtant essentielle à la compréhension du texte, semble tronquée. De ce point de vue, il apparaît que seule une connaissance de la tradition physiologique peut conduire à une compréhension correcte des textes. L'ordre et la place des animaux n'exigent pas le moindre remaniement, exception faite du lion qui, comme le veut l'usage²⁰, bénéficie d'une priorité naturelle puisque le classement opéré par l'auteur ne correspond à aucun autre bestiaire. Si l'une des caractéristiques du sonnet est de consentir des ellipses, ou plutôt l'omission de certains traits de caractère de l'animal présenté, elle permet parallèlement de se concentrer uniquement sur les aspects essentiels. Cela implique de ne pas énoncer clairement mais de sous-entendre la valeur symbolique de l'animal et de son rapport avec la sphère divine ou démoniaque au profit d'un développement orienté dans un sens éthique et moral. La classification des sonnets est rendue dès lors problématique et les hypothèses qui en découlent deviennent relatives.

Nous pouvons toutefois relever dans le classement effectué par l'auteur ou par le copiste une relative intention de répartition des animaux *grosso modo* en quatre catégories : les mammifères (où est bizarrement classé le poisson scie et où l'on trouve également l'araignée et la fourmi²¹), les oiseaux (où sont placés également les insectes et les sirènes²²), les

²⁰ Le lion, considéré dans la tradition chrétienne comme le roi des animaux, bénéficie d'une place privilégiée. On peut lui opposer directement la place de l'ours qui disparaît des bestiaires puisqu'il était partout en Europe du Nord, jusqu'au XII^e siècle, considéré comme le roi des animaux. On rappellera ainsi à titre d'exemple saint Boniface, évangéliste de la Germanie, qui rapporte les rituels consacrés à l'ours dans les cultes païens. Cette thèse est développée par Michel Pastoureau dans un ouvrage publié en 2007 chez Seuil (*L'ours. Histoire d'un roi déchu*).

²¹ Respectivement sonnets VI, XII et X.

²² La sirène est placée entre la poule et la noctule (chauve-souris). Elle apparaît donc encore sous sa forme hybride de la femme-oiseau.

poissons (représentés uniquement par la baleine²³) et enfin les reptiles. On retrouve cette organisation quadripartite, mais dans des ordres différents, dans l'*Acerba*²⁴ et dans le *Trésor*²⁵. Nous pouvons relever la présence d'animaux fantastiques (satyre, bonacon, lamie, manticore²⁶), plus 'exotique' (l'ibis²⁷), ou alors très communs (alouette, cochon²⁸) qui restent étrangers à la veine traditionnelle et souvent même étrangers aux bestiaires de la production romane. Ils dériveraient alors davantage d'un répertoire encyclopédique.

La structure argumentative des sonnets n'en respecte pas moins rigoureusement les canons de la tradition du genre. L'organisation binaire de chaque composition s'articule en une première partie descriptive et une seconde interprétative. La nature du sonnet offre de ce point de vue une architecture qui facilite l'élaboration de la démonstration. Dans la majorité des cas, les deux quatrains sont consacrés à la description de l'animal alors que les tercets constituent l'espace interprétatif où se met en place la visée morale et édifiante.

La partie interprétative, même si elle a souvent tendance à reproduire un contenu traditionnel, s'assimile régulièrement, dans ses objectifs, à des propos mondains éthiques et moraux. Cet aspect est d'autant plus clair en ce qui concerne le traitement accordé aux animaux fantastiques ou, dirons-nous, moins courants au sein de la tradition des bestiaires. Le texte semble dès lors marginal face à la tradition et, comme le dit Annamaria Carrega²⁹, presque 'arriéré' face aux nouvelles thématiques qui surgissent à l'époque. C'est sans doute pour

²³ Sonnet LIX.

²⁴ Luigina Morini, *op. cit.*, Torino, Einaudi, 1996, p. 575-633.

²⁵ Brunetto Latini, *op. cit.*

²⁶ Respectivement sonnets XIII, XIX, XXII et XXIV.

²⁷ Sonnet XLII.

²⁸ Respectivement sonnets XLII et XXX.

²⁹ Annamaria Carrega, *op. cit.*, p. 29.

cette raison que la fortune de ce bestiaire fut modeste et qu'il ne nous reste qu'un unique manuscrit.

La tradition italienne

Le Bestiaire toscan

Dans les manuscrits, ce bestiaire ne comporte pas de titre ; il est nommé assez régulièrement de manières différentes : *Libro de l'animali et de uccielli et de lloro nature* pour le manuscrit parisien³⁰, ou encore *Libro della natura delli animali* pour le Riccardiano 1357. Il est anonyme en dehors de deux attributions qu'on rencontre au gré des témoins manuscrits, l'une à Guidotto da Bologna³¹ et la seconde à Isidore de Séville³². Nous pouvons dire, face à la quantité des manuscrits qui nous sont parvenus, que ce bestiaire moral a bénéficié d'une grande notoriété puisqu'on le retrouve dans seize manuscrits où il apparaît intégralement ou partiellement³³. Le *Bestiaire* en prose a été, selon toute probabilité, rédigé en Italie septentrionale vers la fin du XIII^e siècle et conservé sous deux versions, en toscan et en vénitien. La tradition superpose ces deux textes et présente le bestiaire vénitien comme une simple traduction de la version toscane. Le bestiaire, dans sa forme la plus longue, est découpé en trois parties. La première est présente dans tous les manuscrits et se compose de 50 chapitres précédés d'un prologue où figurent les descriptions morales des animaux suivant le schéma bipartite de la nature de l'animal et de l'interprétation morale, typique des bestiaires classiques. Les deux autres sections se

³⁰ BNF, Italiano, 450, f. 3-36 du XIV^e siècle.

³¹ Luigina Morini, *op. cit.*, p. 428.

³² *Ibid.*

³³ Les manuscrits les plus anciens et les plus importants sont les suivants : BNF, Italien 450, f. 3-36 du XIV^e siècle, BAV, Chigiano M.VI.137 de la fin du XIII^e siècle, voire du début du XIV^e ; Bibliothèque de l'Accademia dei Lincei, Corsiniano 44 G.27.